

# AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE



VILLE de MURET  
mairie-muret.fr

1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET - 31600
2. **POUVOIR ADJUDICATEUR du MARCHE** : Monsieur le MAIRE
3. **OBJET de la CONSULTATION** :  
\*ENQUETES & COMPTAGES de CIRCULATION préalables à la MODELISATION du TRAFIC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE de MURET
4. **PROCÉDURE de PASSATION** : Procédure Adaptée Ouverte (Article 28 CMP) - MAPA n° 2012/018PI
5. **CRITÈRES de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés** : (Voir R.C.)

#### Candidatures :

- régularité de la situation juridique, fiscale et sociale,
- capacités techniques et financières - expérience et compétences professionnelles,
- attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité.

#### Offres :

- Prix (40%)
- Valeur technique (60%)

6. **Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques** : si groupement, il sera solidaire.
7. **Délai d'exécution de la prestation** : délai global maximum : 1 mois (voir A.E)  
20 avril pour les comptages et enquêtes OD, pour le 30 avril pour les temps de parcours.

8. **Délai minimum de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
9. **Retrait du Dossier de Consultation** :

→Retrait sur le site : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

Au cas de difficulté particulière d'accès au site, n'hésitez pas à appeler **OMNIKLES au 08 25 00 13 26**

#### 10. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

Préalablement à l'élaboration de la modélisation des trafics sur le territoire de la Commune, doivent être réalisées les enquêtes nécessaires, à savoir :

- **Enquêtes origines – destinations** : enquêtes par interviews des conducteurs de véhicules légers (Un mardi ou un jeudi : 3 ou 5 avril 2012)
- **Comptages automatiques** : à réaliser sur 7 jours consécutifs couvrant les périodes d'enquête, avec différenciation des sens de circulation, des VL et des PL
- **Enquêtes de temps de parcours** : Pour permettre de déterminer les temps de parcours, vitesses moyennes sur la totalité des itinéraires reliant certains giratoires.

Le titulaire du marché assurera le suivi des données du remplissage des questionnaires et effectuera l'apurement des résultats et le contrôle de leur cohérence

#### Options possibles

11. **MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT** : Financement sur Budget Principal de la Ville Règlement par mandats administratifs en 30 Jours - Budget 2012 (autofinancement)
12. **Instance chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex - ☎ 05 62 73 57 57 📠 05 62 73 57 40 – mail : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr) – web : [www.ta-toulouse.juradm.fr](http://www.ta-toulouse.juradm.fr).
13. **Précisions concernant les délais d'introduction des recours** : selon les dispositions du CDJA (voir R.C)
14. **DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES** : mercredi 21 mars 2012 - 10 h –
15. **DATE d'ENVOI à la PUBLICATION** : Mercredi 14 mars 2012